

# **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe BP 458 – 39109 DOLE CEDEX Tel 03.84.79.78.40 Fax 03.84.79.78.43 info@grand-dole.fr www.grand-dole.fr

#### Référence

N°GD 39/17

#### Objet

Réhabilitation du périscolaire à l'école Wilson

Secrétaire de séance Joëlle DROUHAIN

### Rapporteur:

Nathalie JEANNET

Conseil Communautaire 23 mars 2017 Dole – 18h30

## DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice: 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 71

Nombre de procurations : 10 Nombre de votants : 81

Date de la convocation : 16 mars 2017 Date de publication : 31 mars 2017

Déléqués présents (titulaires et éventuellement suppléants): JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC. Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Ginies, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP. Cuinet, I. Delaine, A. Douzenel, F. Dray, JP. C. Demortier, JB. Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, N. Jeannet, S. Kayi, JP. Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, JM. Sermier, JC. Wambst, H. Prat, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, R. Curly, J. Lagnien.

**Délégués absents ayant donné procuration :**M. Berthaud à S. Champanhet, P. Bouvret à A. Hamdaoui, D. Germond à JM. Sermier, I. Girod à I. Mangin, S. Hédin à L. Bernier, P. Jobez à C. Bourgeois-République, C Nonnotte-Bouton à JP. Cuinet, I. Voutquenne à JP. Lefèvre, G. Coutrot à S. Marchand, M. Boué à JM. Daubigney.

Délégués absents non supplées et non représentés : G. Soldavini, S. Calinon, V. Chevriaut.

L'école Wilson, implantée boulevard Wilson, est une école élémentaire du centre ville de Dole. Elle regroupe 9 classes et une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) représentant en moyenne 230 élèves, et partage une partie de son bâtiment avec la halte garderie l'Île Enchantée (située impasse Faustin Besson).

Au vu de la taille et du développement de cet établissement, il convient d'avoir un accueil périscolaire suffisamment dimensionné afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Aujourd'hui, le périscolaire n'a pas de local dédié et partage les espaces avec la bibliothèque et les classes de l'école.

Suite au déménagement de la halte garderie l'Île Enchantée prévu en mai 2017, il est proposé de réhabiliter cet espace d'environ 220 m2 afin de créer un accueil périscolaire (salle d'animation, bureau, toilettes...).

Cette opération consistera en premier lieu à réaliser un diagnostic complet et approfondi de cette partie du bâtiment, couvrant l'état structurel et technique des installations existantes, mais aussi les éléments de conformité au regard des différentes règlementations et normes applicables (électricité, incendie, accessibilité, accueil petite enfance...).

L'estimation du coût des travaux et des autres frais associés au projet de réhabilitation est la suivante :



Montant des travaux	176 000 € HT
Frais de maîtrise d'œuvre (hors honoraires architecte mandataire)	15 500 € HT
Frais annexes (diagnostics)	6 000 € HT
TOTAL HT Coût Opération	197 500 € HT
TVA (20%)	39 500 € HT
TOTAL TTC Coût d'Opération	237 000 € TTC

A l'issue de la campagne de diagnostic qui sera engagée, cette première estimation devra être affinée et ajustée.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole sollicitera le concours de la Caisse d'Allocations Familiales du Jura au titre de ses fonds locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- VALIDE le projet de réhabilitation / création de l'ALSH Wilson,
- VALIDE le budget prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus,
- **SOLLICITE** les cofinanceurs potentiels du projet, et notamment la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et l'Etat (au titre du FSIPL 2017), en certifiant que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole prendra à sa charge les financements non-acquis,

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Fait à Dole, Le 23 mars 2017

Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle Actions Educatives / Direction de l'Enfance Jeunesse
- Pôle Services Techniques
- Trésorerie Principale